

COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE de SEINE-&-MARNE

CDTE77

ASSEMBLEE GENERALE du 22 Avril 2013

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES

Cher(e)s Ami(e)s du Tourisme Equestre... de Seine-&-Marne

Avant tout, le Comité Directeur et son président vous remercient pour votre présence sur place le 22 Avril ou votre lecture si vous votez par correspondance sans participer à l'AG physiquement...

Compte tenu d'un fonctionnement assez « en dents de scie » pour les raisons qui seront explicitées, ce rapport est en fait un historique opportun de fonctionnement des 4 dernières années mais aussi un compte-rendu des nombreuses actions menées...un peu long donc.

Un fonctionnement que d'aucuns pourraient être tentés de qualifier « d'anormal » perdure ainsi jusqu'en 2011, de changements de statuts non intégrés en AG invalidée puis en définitive entérinée etc.

Bref un fonctionnement -il est vrai- légèrement hors norme mais avec un président animé par la conviction et la passion et qui n'a compté ni son temps ni son énergie.

On notera d'ailleurs que durant ces 4 années, le CDE sous la tutelle duquel nous nous trouvons et son représentant au sein de notre comité directeur, Jean Michel BUTTNER, n'ont relevé ou évoqué une quelconque remarque ou « inquiétude ».

En 2008, le CDTE77 est en déshérence. Son président depuis 2 ans est « aux abonnés absents », les institutionnels du département considèrent « qu'il n'y a plus de CDTE en Seine & Marne ». Face à cette situation de crise, le Comité Directeur coopte Jacques ANDRE et l'élite président (il y avait deux candidats).

Son programme « électoral » ultérieur et qui fut agréé par le Comité Directeur était dans ses grandes lignes le suivant :

- (re)fédérer TOUS les acteurs du Tourisme Equestre du département, sans clivages ni ostracisme...
- créer au moins un événement d'envergure annuel dans le département et coordonner avec les départements limitrophes.
- poursuivre le collationnement des chemins mené avec l'appui financier du Conseil Général et tendre à la parution d'un topoguide.
- intégrer et pérenniser le département dans le "Tour de l'Ile de France en Attelage et à cheval » suite à la participation en 2009 .

- actualiser et relancer le site internet du CDTE77 (avec une mise à jour en temps réel).
- mener une politique intense d'information et de communication pour valoriser le département et ses atouts équestres à travers l'offre des clubs et associations concernés.
- éditer un annuaire des centres de Tourisme Equestre et des hébergements chevaux/cavaliers/meneurs du département.
- développer les compétitions de TREC et de TREC en attelage et oeuvrer à la formation et à la sélection d'équipes pour participer aux compétitions nationales.
- favoriser le développement de l'endurance et des épreuves afférentes.
- poursuivre les "qualifications loisir" des chevaux.
- gérer au mieux nos avoirs.

...Et un point capital, prioritaire et vital : rétablir les contacts avec les élus et institutions du département qui sont demandeurs et être systématiquement présent chaque fois qu'il est question de « cheval-nature » dans notre département. Cependant, seuls les résultats comptent et c'est une remise sur pied totale qui s'effectue, avec le retour d'une reconnaissance constructive et appréciée auprès des élus, du Conseil Général et du Comité du Tourisme du département (voir la nouvelle convention signée fin 2012) et du CRTE.

Enfin une nouvelle AG électorale du comité directeur les 6 et 13 Septembre 2011 pour tout « remettre d'aplomb ». Mais, les statuts obligent à une nouvelle AG électorale pour rentrer dans le cycle olympique, en ce début 2013, ce qui va permettre également une AG ordinaire où les comptes repris de 2009 à fin Mars 2013 vous seront présentés par un expert-comptable / commissaire aux comptes externe. En un mot la sortie d'une situation bien involontairement ambiguë et même -diront certains- « illégale », mais aussi un bilan tant moral que financier très positif avec le projet charpenté de continuation des nombreuses actions déjà engagées.

Nous avons eu une assemblée générale le 23 Mars 2010 dont la validité a été contestée a posteriori par 2 membres puis, finalement, acceptée y compris par ces deux membres en Comité Directeur qui a suivi.

Il était donc nécessaire d'en convoquer une nouvelle dans le respect strict des nouveaux statuts (consultables sur le site internet www.tourisme-equestre77.org rubrique « statuts et RI »)

Il convient de rappeler que le décès en son temps d'Isabelle GUIGNABAUDET nous a privé de secrétaire de séances, que nous n'avions plus de longue date de secrétaire général et qu'aucun membre du comité directeur n'a accepté durant longtemps de reprendre ce poste jusqu'à la reprise par Caroline CABARDOS.

Grâce à la cohésion et au travail d'un Conseil d'Administration ressoudé qui s'est réuni avec enthousiasme jusqu'en février 2010, la quasi-totalité des projets listés plus haut ont été réalisés ou engagés et les quelques autres sont en cours de réalisation.

Jacques ANDRE, étant par ailleurs élu membre des Conseils d'Administration de « Seine & Marne Tourisme » (ex CDT77 Comité Départemental du Tourisme) et de « l'Office du Tourisme du Pays de Meaux », à titre personnel -c'est à souligner car sièges non transmissibles- et responsable de la "Commission Attelage" du CRTEIF, nous avons pu ainsi mettre en œuvre une synergie profitable au développement du Tourisme Equestre dans notre superbe département de Seine- & Marne !

De plus, cette proximité a permis -par exemple- d'obtenir assez aisément la conception graphique et l'impression de 2000 chemises en quadrichromie et 2 kakemonos qui nous ont été offerts pour votre stand au Salon de l'Agriculture 2009 (valeur 2500 euros tout de même), éléments réutilisés sur les manifestations suivantes.

Bien entendu cette position idoine ne demande qu'à continuer à vous servir pour les quatre années qui viennent si Jacques ANDRE est réélu dans l'équipe du CDTE...

D'autre part, nous avons, compte tenu de notre restructuration -je crois pouvoir dire- l'œil et l'appui bienveillant du CRTE Ile de France en la personne de son Président Marc LHOTKA.

Nos nouveaux statuts furent adoptés en Novembre 2009, il convenait donc de convoquer l'AG et l'AG électorale, ce qui fut fait en lançant invitation et convocation le plus largement possible vers l'ensemble des structures ayant au moins une licence fléchée « Tourisme Equestre ». en 2009... d'où la réservation d'une superbe salle au Château de Blandy-les-Tours... situation centrale géographiquement, permettant d'augurer une convergence d'affluence. Un lieu que pour certains vous avez eu plaisir à découvrir et qui a accueilli gratuitement les participants du « Tour de l'Ile de France à cheval et en attelage 2009 » le soir de l'étape Fontainebleau/Blandy-les-Tours.

Mais, mal nous en a pris puisque nous n'avons à cette époque reçu que 29 réponses de présences : 14 positives. Merci à vous. 15 négatives...

Pour plaisanter -malgré le relatif désagrément de la chose-, on peut penser que tous les autres ont gardé le timbre de l'enveloppe jointe pour la réponse...sans doute pour leur correspondance personnelle ;-)))

C'était une erreur car dans l'enthousiasme nous avons œuvré sur l'habitude des anciens statuts

- en proposant des pouvoirs en lieu du vote par correspondance qui est maintenant la règle,
- en faisant un appel de candidature au lieu de présenter une liste « bloquée » avec seulement 5 candidats.

La chose fut rétablie avec la liste suivante selon la répartition légale et la parité respectée.

- 1 enseignant : Nathalie ROULIOT
- 1 organisateur de manifestation : Christian ONDET
- 2 représentants de centres affiliés :
Pascale TASDHOMME et Jacques ANDRE
- 1 représentant de centre agréé : Annie DURIEUX

(les 5 autres postes -de 6 à 10- étant « de droit » et c'est Jean Michel BUTTNER qui dans notre cas fut le 6eme membre puisqu'il s'est présenté et fut élu au CDE dans cette perspective).

Votre comité directeur ne fut donc plus que de 6 membres mais un appel aux bonnes volontés fut lancé pour cooptation au sein de commissions.

Il y en a eu deux (Romuald DOMMANGET et Véronique SCHINDLER)

Notre ami Daniel IVERT, au titre du CRTEIF nous a alerté de tous ces aléas statutaires et nous l'en remercions.

Pour cette AG un buffet dînatoire sur place servi par un traiteur avait été prévu...mais vu le nombre d'inscrits, nous avons dû changer notre fusil d'épaule et revoir à la baisse en nombre en réservant un diner pour clore de façon conviviale l'AG dans un restaurant à MORMANT ou une table nous fut réservée in extremis pour celles et ceux qui avaient annoncé leur venue

Durant cette première période 2008-2010, votre comité directeur s'est toujours réuni -16 fois en 2 ans- dans la convivialité, le consensus et j'oserais dire l'amitié même si, hélas, sur 10 membres il n'y en avait que 3 ou 4, rarement plus... souvent les mêmes. Certes, cela facilitait les décisions mais c'est un peu frustrant et...pas très dynamisant.

Que les fidèles qui n'ont pas toujours un prétexte pour ne pas venir soient chaleureusement remerciés....

Mais restons positifs et optimistes :

Le premier point, majeur, essentiel, fut la reprise de contact avec le Conseil Général et le Comité départemental du tourisme sur l'important dossier du balisage des chemins. **Les rapports au bord de la rupture -par la carence du président et du CD précédent- ont été « remis sur rails » de façon très positive et cordiale et le versement des subventions a repris en négociant le versement des arriérés...sur le fil du couteau parfois... pour un travail qu'il allait bien falloir faire un jour !!!! C'est ce qui a valu parfois quelques cauchemars...**

Pour cela -afin de collationner les itinéraires auprès de chaque structure- un compte URSSAF a été ouvert auprès du « CESU associatif » afin de pouvoir rémunérer une collaboration extérieure, mais il n'a pas encore été utilisé à ce jour (pour des raisons qu'il est possible de développer si vous le souhaitez).

Le CDTE77 était présent en décembre 2008 et 2009 sur le stand du CREIF au « Salon du Cheval » avec une permanence quotidienne -essentiellement tenue par notre vice-président - et sur son propre stand au « Salon de l'Agriculture 2009 ». Une initiative et un stand positivement remarqués par Marc LHOTKA qui a alors chargé Jacques ANDRE de réserver, négocier et monter un stand pour le CRTEIF en 2010.

Pour cette occasion nous avons acquis quelques meubles de stand et éléments de décoration ...qui sont à disposition de chaque club en cas de besoin ainsi que les cadres avec des photographies de qualité et attrayantes (stockés chez Christian ONDET qui a largement contribué aux installations).

Le CDTE77 a participé activement à l'organisation du « Tour de l'Ile de France à cheval et en attelage » qui s'est déroulé en Juillet et Août 2009 avec grand succès et a organisé les « Journée Nationale de l'attelage de Loisir » chaque année de 2009 à 2012...puisque votre président cumule la responsabilité de la « commission attelage » du CRTEIF.

Le CRTEIF participe d'ailleurs aux dotations chaque année. Ce sera encore le cas pour la JNAL du 21 Avril 2013 ? Qu'il en soit remercié.

Notons parmi plusieurs projets : une publicité dans la presse spécialisée.

Après une saison de réflexion, cette annonce (pleine page quadrichromie) va paraître dans un premier temps deux fois dans la revue RANDONNER à CHEVAL à partir de Mai 2013.

En outre une présence « départementale » rédactionnelle dans les revues « RANDONNER à CHEVAL », « CHEVAL PRATIQUE » et dans « ATTELAGES MAGAZINE » est en cours de préparation pour la saison 2013.

En Février 2009 nous avons fait une proposition qui se voulait fédérative : Les structures ayant réglé leur cotisation 2007 avaient vu -sans parfois le savoir- celle-ci validée pour 2008 ! Pour les autres (qui ne voyaient peut être pas l'intérêt d'adhérer, ce qui pouvait se comprendre au vu du black-out d'alors du CDTE), le Conseil d'administration a voté une proposition de GRATUITÉ de l'adhésion pour 2009, proposée par un courrier motivant... sans grand résultat (4 adhésions).

De toutes façons, le problème de la cotisation n'est -depuis quelques années- plus à l'ordre du jour puisque, statutairement, « toute structure ayant au moins une licence fléchée Tourisme Equestre est membre de droit du CDTE de son département ».

Les bilans et comptes de résultats 2010 à 2013 sont consultables sur le site internet « rubrique « administration » (et bien entendus les comptes détaillés consultables sur demande) .

En 2009 et début 2010, par les placements sur livret (limités et indigents : 1,15%) puis en marge (à 3,9%), nous avons perçu pour les 12 mois près de 700 euros d'intérêts reçus et versés sur le compte. Pour 2011, 2012 et début 2013, ces intérêts se sont élevés à plus de 1700 euros. Une gestion financière -malgré l'absence partielle de trésorier- en « bon père de famille » selon la formule consacrée.

Nos finances sont donc plus que saines et surtout très positives si l'on se compare aux autres CDTE... dont nombre nous envient sur ce point.

En Septembre 2010 nous avons touché la seconde partie de la subvention annuelle reconduite du Conseil Général grâce au processus remis sur rail par notre présence et un suivi constant des dossiers.

Ensuite jusqu'en février 2013, les versements ont repris régulièrement après des réunions de bilans étayés et les bonnes relations confiantes reprises avec la « direction de l'eau et de l'environnement » qui est notre interlocuteur au Conseil Général.

Au dernier arrêté de compte au 31 Mars 2013 le total de notre avoir sera de plus de 22.000 euros soit quasiment 5 fois plus qu'en Mai 2008 (4413,83 euros) –date de la prise de fonction du président Jacques ANDRE- malgré les investissements importants cités précédemment.

Une association n'est certes pas faite pour thésauriser mais je pense qu'il vous est agréable de savoir que, si votre comité directeur et chaque membre le souhaite, nous avons des moyens d'action !

N'hésitez pas à proposer des idées générales (pourquoi pas réorganiser une mini-equirando départementale ?) ou à faire appel à votre CDTE pour vous aider à monter des opérations (plaques, flots, récompenses, accès aux media etc.) ce à quoi nous avons répondu positivement dans la quasi-totalité des demandes, notamment vers l'endurance qui a le vent en poupe.

Nous n'avons malheureusement pas participé au Salon de l'Agriculture 2010 pour les raisons que l'on connaît relatives à la situation financière du CREIF à ce moment suite à

l'organisation du CICO. Le CRTEIF ayant bloqué le projet in extremis pour un stand en propre et il était trop tard pour décider de notre propre présence.

Par contre nous avons été présents au « Salon de L'Agriculture » en Mars 2011, et Mars 2012 sur le stand de 12m2 intégralement financé par le CRTEIF.

Puis en Mars 2013 sur un stand plus petit dédié exclusivement à la formation, financé par le CRTEIF également.

Nous avons aussi participé au « salon du Cheval de Rambouillet » avec un stand de 12m2...payé 9.

Pour ces salons, toutes les structures furent sollicitées par mail pour y être représentée et/ou pour déposer leurs documentations. Force est hélas de constater que bien peu ont répondu et encore moins furent présentes pour assurer les permanences.

Il est dommage d'investir pour une représentation qui pourrait être plus forte dans l'intérêt même de chaque club.

Il reste pour le moins troublant de constater que des responsables administratifs et commerciaux de clubs négligent de telles opportunités qui leurs sont offertes gracieusement.

Point capital s'il en est : vous avez été représenté dans toutes les instances qui ont invité le CDTE... et il y a eu nombre de réunions !

En 4 ans votre président s'est fait un point d'honneur de répondre « présent » à toutes les sollicitations (213 réunions, déplacements présence aux salons etc. soit en moyenne une par semaine !). Il a parcouru pour le CDTE77 pas moins de 27.887 km.. (Remboursés au tarif fédéral de 29 puis 32 centimes... c'est à dire à perte quand on connaît le prix de revient kilométrique réel et notre vice-président -démissionnaire en février 2013- toujours présent sur les manifestations extérieures en sait quelque chose lui aussi).

Bien entendu le temps n'est pas compté et comme reconnaissent certains « **il faut être retraité pour pouvoir assumer et assurer cela** »...mais, « **le bénévolat n'est pas obligatoire...il engage d'autant plus** » et ce fut avec plaisir pour le bien de la collectivité du Tourisme Equestre.

Notons que dans ce bilan ne sont pas comptées les réunions de Comité Directeur où tous les membres sont bénévoles, non défrayés, comme cela était prévu... mais chaque réunion tenue s'est terminée par un « casse-croûte » sympathique préparé par l'hôte ou l'hôtesse puisque les réunions tournèrent géographiquement.

Il convient de noter que le Comité Directeur s'est réduit également par la démission de notre trésorière Pascale T ASD'HOMME et compte tenu du manque de disponibilité de certains, nombre de décisions ont été soumises par mails puis prises par ce moyen à la majorité requise des réponses (généralement positives)

Notre département était déjà, de fait, « le département vert de l'Ile de France ». Nos instances politiques ont décidé de le faire savoir notamment auprès des parisiens, mais pas seulement.

Si vous en doutiez, sachez que la Seine-&-Marne est par exception le seul département d'Ile- de-France à s'être vu financer par le Conseil Régional trois « pôles touristiques » alors que la règle est de un par département dans le cadre du plan quinquennal de développement.

L'image du CDTE est totalement restaurée et positive auprès des institutions et l'équitation (et l'attelage !) de pleine nature ont le vent en poupe, la preuve en serait que votre président a été largement sollicité et écouté pour participer en votre nom aux études pour le Conseil Général des itinéraires et hébergements sur les 3 pôles touristiques « Seine et Loing », « Provinois, Bassée, Montois » et « Marne, Ourcq et Morin ».

A titre confidentiel puisque non encore publiques, voici les codes d'accès à ces études :

Vous rendre via votre navigateur sur le site : <ftp.medianet-online.com>

Login/identifiant : invite-tourisme77

Mot de passe : invite

Dossier : FP nov 2012 tourisme equestre

Votre CDTE est bien représenté au niveau national auprès du CNTE puisque Jacques ANDRE est délégué du CRTEIF à la commission « itinéraires » où il fut présent à toutes les réunions, tant à Lamotte qu'à Paris, ainsi qu'à celles organisées par la direction des routes du Conseil General ou il a très souvent pris position pour des aménagements ou des modifications et la prise en compte des impératifs propres aux cavaliers et aux attelages.

Le Président du CRTEIF a confié -es-qualité-, à Jacques ANDRE la responsabilité de la collaboration, pour une durée d'une année, d'une salariée (à mi-temps) pour le regroupement et la publication des itinéraires équestres de toute la région Ile-de-France sous une cartographie unique accessible pour les professionnels et le public par les moyens numériques. Ce n'est de loin pas la seule action de ces années passées, mais c'est celle qui « se verra » et permettra le développement du Tourisme Equestre dans notre département dans l'intérêt de tous.

Prenons conscience que le Conseil Général et le Comité départemental du tourisme (Seine-&Marne Tourisme) font du Tourisme Equestre un axe majeur de développement pour les 3 années à venir avec des moyens financiers à la clé .

Ces études furent largement préparées et aidées par le travail réalisé en amont par une stagiaire recrutée par votre CDTE .

Vous trouverez sur votre site internet (rubrique « administration ») l'intéressant rapport de stage réalisé par Melody EULRIET lors de son stage de 3 mois (dans les bureaux de Jacques ANDRE, son maître de stage qui s'est déplacé lors de la soutenance à Alençon). Ce rapport a fait partie de ses résultats globaux qui lui ont permis d'obtenir en Juin 2011 une licence "Management et gestion des entreprises de la filière cheval" délivré par l'IUT d'Alençon. ce travail a préfiguré celui réalisé avec le Comité du Tourisme de Seine et Marne pour aboutir à la finalisation des itinéraires et hébergements qui seront publiés à l'automne 2013.

En Décembre 2012, un nouvelle convention de partenariat (consultable sur le site internet du CDTE77 rubrique « administration ») fut signée par votre président, avec l'accord du Comité Directeur. Elle lie le CDTE77 pour une durée de 3 ans. On notera qu'elle intègre par rapport à la convention précédente SEINE-&MARNE TOURISME suite aux études d'itinéraires en cours.

... Que les acteurs du Tourisme Equestre -VOUS- sachent saisir l'opportunité pour en profiter à terme...

Vous êtes, pour cette Assemblée Générale 2013, 121 clubs totalisant 252 voix (1 voix par tranche de 10 licences fléchées T.E.) avec des disparités et des implications variables bien sûr puisque le nombre de licences par club varie de 1 à 161 !

Il y a peu arrivait le printemps, la renaissance. Malgré une météo peu favorable à nos activités en ce début d'année, souhaitons-nous pour chacune de nos structures et pour le CDTE une superbe saison....

Nous vous remercions pour votre écoute -ou votre lecture- et conformément aux statuts, vous demandons votre approbation et quitus pour ce rapport moral et d'activités, dense. Un grand merci par avance.

Jacques ANDRE
Président

Caroline CABARDOS
Secrétaire Générale

**Tous les documents sont consultables sur
www.tourisme-equestre77.org , rubrique « administration »**